

MUZIONI
(CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU)

- **DIPUSITATA DA :** BARBARA PIANELLI-BALISONI PÀ U GRUPPU
« GIUVENTÙ IN MOSSA »
- **UGHJETTU :** *Création de filières de Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) supplémentaires en Corse*

CONSIDÉRANT que l'offre étudiante en Corse doit être élargie,

CONSIDÉRANT les discussions qui vont s'ouvrir avec Paris et la perspective d'autonomie,

CONSIDÉRANT que les filières CPGE sont parmi les plus qualifiantes,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Corse de former des cadres et des personnes hautement qualifiées pour assurer son bon développement,

CONSIDÉRANT qu'il existe déjà des filières CPGE scientifiques (PTSI) et littéraires (A/L) respectivement à Ajaccio et Bastia,

CONSIDÉRANT l'absence de la filière CPGE « Biologie, Chimie, Physique et Science de la Terre » (BCPST) qui forme des étudiants pour entrer notamment dans les écoles d'ingénierie agroalimentaire et d'ingénierie en travaux agricoles,

CONSIDÉRANT le besoin d'ingénieurs de ce type dans une région en quête d'autonomie alimentaire,

CONSIDÉRANT l'absence de la filière CPGE « Économique et commerciale voie générale ou technologique » (ECG ou ECT) qui forment des étudiants pour entrer dans des écoles de commerce,

CONSIDÉRANT les bienfaits du développement de start-up et nouvelles entreprises pour le tissu économique insulaire,

CONSIDÉRANT que l'ouverture d'une classe préparatoire dans un lycée attire des professeurs agrégés et augmente de ce fait son attractivité pour les élèves de tous niveaux,

CONSIDÉRANT que des étudiants ayant effectués leur classe préparatoire en Corse sont encore plus ancrés sur le territoire et sont plus susceptibles de revenir s'installer sur l'île une fois leur diplôme obtenu,

L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ DI A CORSICA

DEMANDE l'ouverture de classes de CPGE supplémentaires dans les filières BCPST et ECG/ECT,

MANDATE la collectivité de Corse pour engager des discussions en ce sens avec le rectorat et le ministère de l'enseignement supérieur,

DEMANDE l'organisation d'une rencontre avec le Recteur de l'Académie de Corse pour lui soumettre cette demande.